Mérite MMQ
en gestion des risques
2017

UN PROCESSUS DE PARTICIPATION
SIMPLE ET RAPIDE

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Vous devez être membre sociétaire de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) et présenter une initiative en gestion des risques réalisée entre le 1er janvier 2017 et le 31 décembre 2017.

IDENTIFICATION

Nom de votre municipalité, MRC ou régie intermunicipale :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :

Représentant de la candidature

Nom :	
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

INITIATIVE EN GESTION DES RISQUES

Faites-nous connaître votre initiative en gestion des risques qui a contribué, ou contribuera, à réduire les sinistres graves ou répétés couverts par la MMQ.

Secteurs d'activité

Veuillez marquer d'un X le secteur d'activité visé par votre initiative en gestion des risques.

- ☐ Bâtiments
- ☐ Biens
- ☐ Environnement
- ☐ Infrastructures municipales
- ☐ Sécurité civile
- ☐ Sécurité incendie
- ☐ Sports et loisirs
- ☐ Travaux publics
- ☐ Urbanisme
- ☐ Véhicules

Description de la problématique

Décrivez-nous brièvement la problématique soulevée par votre initiative.

Mesure ou programme en gestion des risques mis de l'avant

Décrivez-nous en quelques lignes votre initiative en gestion des risques.

Matériel photographique ou électronique

Vous pouvez joindre à votre dossier de candidature du matériel photographique ou électronique servant à mieux illustrer votre réalisation.

Nous vous rappelons que vous devez être membre sociétaire de la MMQ pour participer. Faites parvenir la description de votre initiative à la MMQ au plus tard le **1er septembre 2017** en utilisant l'une des trois façons suivantes :

Par courriel
merite@mutuellemmq.com

Par la poste
Mérite MMQ 2017
La Mutuelle des municipalités du Québec
7100, rue Jean-Talon Est, bureau 805
Montréal (Québec) H1M 3S3

Par télécopieur
1 800 808-8418

La Mutuelle des municipalités du Québec